

## Allocution à l'occasion de la remise qui m'a été faite de la Légion d'Honneur, Dijon janvier 2016

*(Texte reconstitué et utilisé pour la communication au Convegno mopp, Citeaux 14 juillet 2016)*

J'ai pour quelques minutes devant moi un auditoire à priori bienveillant et je vais en profiter pour exprimer les convictions que j'ai acquises en trente et une années de visites de personnes détenues. Je ne dirai rien de bien nouveau, tout a été dit sur les prisons. Mon expérience est longue mais limitée ; je n'ai en particulier pas visité de petit délinquant multirécidiviste, alors qu'ils sont très nombreux dans les prisons françaises.

*Pour commencer, je voudrais rappeler les quatre personnes qui m'ont le plus marqué au cours de ces trente et une années:*

- En 1965\* j'ai rencontré Pierre (18 ans) dans un atelier à Toulouse où je faisais un stage ouvrier. Peu de temps après, Pierre a « fait » quelques mois de prison pour un délit mineur ; j'ai obtenu un permis de visite et j'ai pénétré pour la première fois dans cet univers mystérieux qu'est une prison. Pierre a demandé à rencontrer un visiteur de prison et j'ai ainsi entendu parler pour la première fois de cette activité ; je me suis dit : « Si un jour je suis stable dans un lieu, je serai visiteur de prison ».
- Vingt ans plus tard, je me suis installé près de Poissy, sur la Seine en aval de Paris, et j'ai posé ma candidature pour être visiteur à la Maison Centrale de Poissy. En mai 1985, j'ai fait ma première visite à Joël M. Très intimidé je me suis brièvement présenté et je lui ai dit : « de vous je ne sais qu'une chose, c'est que vous êtes condamné à une longue peine », il a souri et m'a répondu : « en effet, j'ai pris perpète... ». Son affaire avait été très médiatisée et exploitée politiquement...Il a fait 24 ans et est sorti depuis une bonne dizaine d'années ; nous sommes en contact épisodiquement. Après quelques années de visite il m'a dit : « Quand tu es en visite avec moi, j'oublie pendant une heure que je suis en prison » ; je lui ai répondu : « c'est la meilleure définition que je connaisse de la visite ».
- En 1889 je me suis installé en région lyonnaise et j'ai commencé les visites aux Prisons de Lyon et à la Maison d'arrêt de Villefranche sur Saône. C'est là que j'ai fait la connaissance de P. (18-19 ans) transféré pour son procès en appel. Sa très lourde condamnation en première instance a été confirmée en appel. Pendant plusieurs mois je n'ai pu me faire à l'idée de cette peine énorme infligée à une personne aussi jeune et la personne que je voyais après me disait : « remettez-vous Monsieur Pascaud ». P. a fait dix ans ; pour l'aider à sortir en conditionnelle, je lui ai trouvé un travail (par relation, bien sûr) et je l'ai hébergé chez moi (j'étais fonctionnaire logé et très grandement logé). P. est pour nous un fils adoptif et un frère adoptif pour nos enfants. Il exerce un métier auquel il a accédé grâce à des formations qu'il a suivies en prison. Tous, dans sa bande de jeunes, se sont bien intégrés dans la société à leur sortie de prison. Avec son ami E. ils se sont dits un jour : « C'est triste à dire, mais sans la prison nous n'en serions pas là professionnellement; nous étions si mal partis ! »
- En 2000 je me suis installé à Dijon et j'ai poursuivi la visite à la Maison d'Arrêt de Dijon et au Centre de Détention de Joux-la-Ville. La Direction de la MA m'a demandé de faire l'interprète pour communiquer avec Mme N. (70 ans) qui ne parlait que le russe et sa langue maternelle. A la première rencontre, je lui ai proposé de lui rendre visite régulièrement, mais elle a refusé. Après six mois elle a changé d'avis et je lui ai rendu visite deux fois par semaine (c'était sa seule possibilité

d'échange). Mme M. avait tenté de commettre un crime particulièrement horrible ; elle a tenu à me raconter les faits en détail alors que j'avais cherché à l'en dissuader ; j'en avais froid dans le dos... et pourtant, comme nous nous sommes souvent dit avec certaines surveillantes c'était une personne attachante, humaine... mystère de l'homme que nous n'avons pas à juger et à mettre dans des catégories (celle de monstre, par exemple). Mme N. a été transférée à Joux-la-Ville après sa condamnation à 10 ans de prison. J'ai continué à lui rendre visite une fois tous les quinze Jours (c'est à 1h30 de Dijon) ; au bout de quelques mois elle s'est suicidée en mettant le feu à ses habits. Le Directeur de la MA de Dijon m'a demandé de parler avec les surveillantes qui étaient très choquées. Au cours de son procès Mme N. avait dit que les deux années passées à la MA de Dijon avaient été le paradis en comparaison avec les deux années précédentes chez son fils et sa belle-fille! Puis l'enfer a repris à Joux-la-Ville : on touche ici du doigt le fait que les petites structures sont beaucoup plus humaines que les grandes (en moyenne une trentaine de femmes détenues à Dijon, trois ou quatre fois plus à Joux).

#### *Quelques remarques :*

De quoi les personnes incarcérées souffrent-elles le plus, en plus de la peine elle-même (privations de liberté, séparation de ceux qu'on aime) ?

#### - **De la part de la Justice :**

. La Justice est lente, il faut sans cesse attendre, attendre des mois, voire des années la fin de l'instruction alors que rien ne se passe, attendre des mois le procès alors que l'instruction est finie depuis longtemps, faire la queue pour être jugé comme ont fait la queue à la caisse d'un supermarché...

. Le système des remises de peine est tellement complexe que les personnes condamnées et leur famille ont l'impression que la durée effective de la détention est une question de chance ou même de lieu ( j'ai souvent entendu dire qu'on sortait plus tôt à Joux qu'à Dijon ; est-ce vrai? Je n'en sais rien... )

#### - **De la part de l'Administration Pénitentiaire :** deux problèmes parmi d'autres.

. Les personnes incarcérées ont été condamnées à la privation de liberté, mais en fait elles sont aussi condamnées à l'oisiveté : il y a très peu de possibilité de travail et peu d'activités pour occuper les 16 heures par jour où on ne dort pas ; j'ai souvent entendu : « Je voudrais travailler, même sans être payé ». J'ai plusieurs fois visité des jeunes (moins de 25 ans) restant 16, 18 ou même 20 heures par jour en cellule devant la télévision , et même plus les week-ends et l'été ; comment espérer qu'ils sortent en meilleur état que quand ils sont rentrés ?

. L'Etat met en prison des personnes qui n'ont pas respecté la loi ; le problème c'est qu'il ne respecte pas **lui-même** les lois qu'il a **lui-même** édictées lorsqu'il enferme deux personnes dans une cellule de 9m<sup>2</sup>, pire encore, quand il en ajoute une troisième qui doit dormir sur un matelas par terre dans la cellule. Comment le sens de la peine peut-il être compris dans de telles conditions ?

#### *Ce qui me semble remarquable en détention :*

- L'Ecole où tous peuvent s'instruire, voir apprendre à lire et à écrire
- Le sport qui permet de maintenir les corps en bon état et d'occuper les personnes

- Les formations proposées aux personnes détenues

**Dans ces trois domaines les moyens devraient être adaptés aux besoins et non l'inverse** ; je ne pense pas que cela serait d'un coût excessif et les sommes investies seraient largement rentabilisées (cf l'exemple de P. ci-dessus).

### *Conclusion*

Justice et Administration Pénitentiaire font ce qu'elles peuvent avec les moyens qu'elles ont. L'Abbé Pierre disait que nous ne devons pas reprocher aux politiques le peu qu'ils font pour les mal-logés ou les sans-logis: s'il n'y a pas de demande de la Société, les politiques ne font rien. Il en est de même pour les prisons : c'est à nous, les associations gravitant autour des prisons (l'ANVP en particulier) de créer la demande et d'alerter la Société sur l'urgence d'augmenter les moyens (pas par « charité chrétienne », mais pour être efficace contre la récidive !)

Pour finir voici les statistiques des entrées à la MA de Dijon en 2013

70% avaient un niveau de formation inférieur au CAP

55% étaient sans travail

65% avaient un casier judiciaire

50% avaient déjà été incarcéré(e)s

70% disaient qu'ils vivaient seul(e)s

La prison est bien sûr indispensable, mais elle ne résout rien, **il faut s'attaquer aux causes.**

### *PS*

Le Directeur inter-régional de l'Administration Pénitentiaire qui m'a remis la Légion d'Honneur, lors de l'entretien que nous avons eu avant la cérémonie, m'a dit : « Pourquoi avez-vous voulu être visiteur ? L'histoire de votre copain Pierre à Toulouse, c'est bien gentil, mais cela n'est pas suffisant. Je lui ai répondu : « Je suis d'accord ; en fait je suis chrétien ; Jésus demande explicitement à celui qui veut le suivre de vêtir ceux qui sont nus, d'accueillir l'étranger, de visiter les prisonniers et les malades...ce n'est pas une option à prendre ou à ne pas prendre... C'est le fondement... Bien sûr en disant cela ce soir, je suis à la limite de ce qui permet la laïcité...

Merci pour votre attention.

*Etienne Pascaud*